

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:
Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

178430 - Elle constate des écoulements jaunâtres et foncés avant et pendant son cycle menstruel et cela peut durer tout le mois

question

Je suis célibataire et mon cycle menstruel se passe chaque mois normalement. Mon problème est que le cycle commence par un écoulement jaunâtre tirant sur le marron foncé. Cela dure parfois pendant trois ou quatre jours accompagné de douleurs au bas du ventre, d'une intense nervosité et d'un état psychologique détérioré. Apparaît ensuite du sang rouge pendant cinq à sept jours. Puis il reprend la couleur marron puis il redevient jaunâtre. Un jour ou deux après l'apparition du sang jaunâtre, apparaît un liquide blanc, annonciateur de la propreté rituelle. Parfois le sang jaunâtre continue d'apparaître jusqu'au commencement du cycle menstruel suivant ou tout au long du mois.

Voici ma question: quand faudra -t-il que je recommence à prier? Quand faudra -t-il que je m'en abstienne? Quand faudra -t-il que j'observe le jeûne ou m'en abstienne?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Premièrement, les écoulements jaunes ou foncés qui précèdent le sang des règles n'en font pas partie. Il en est de même de ceux qui apparaissent après le constat du retour de l'état de propreté, compte tenu de la parole d'Oum Atiyya (P.A.a): **Nous ne tenions pas compte des écoulements jaunes et foncés apparaissant après le constat de l'état de propreté rituelle.** (Rapporté par Abou Dawoud,307). et jugé authentique par al-Albani dans Irwaa al-Ghalil,199.

Quant aux écoulements jaunes et foncés qui suivent les règles et apparaissent avant leur fin, ils

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

font partie des règles, compte tenu du hadith que Malick a rapporté dans al-Mouwatta d'après OumAlqamah qui dit: «Les femmes envoyaient à Aïcha, la mère des croyants une boîte contenant du coton portant des traces jaunes des règles afin de lui demander si elles pouvaient se remettre à prier. Elle leur disait: **Ne vous précipitez pas , attendez de voir les pertes blanches.** Elle entendait par là la fin des règles.(Rapporté par al-Bokhari de manière suspendue dans livre sur les règles: chapitre sur l'arrivée et le fin des règles et jugé authentique par al-Albani dans Irwaa al-Ghalil,198.

Le terme durdja désigne une petite boîte dans laquelle une femme garde son parfum et d'autres gadgets. Voir an-Nihaya d'Ibn al-Athir,2/246. Le terme koursouf signifie coton.

Cela dit, les écoulements jaunes ou foncés que vous constatez pendant trois ou quatre jours avant le début des règles n'en font pas partie et ne devraient pas de ce fait vous empêcher de prier et de jeûner. Le sang foncé et celui rouge apparaissant après lui ainsi que le sang jaune relèvent des règles et cela s'applique jusqu'à ce que vous constatiez les pertes blanches ou le liquide blanc ou que vous constatiez un dessèchement complet.

Quand vous aurez constaté les pertes blanches ou un dessèchement complet, tout autre écoulement jaune ou foncé ne fera pas partie des règles. Voir la question n° [171945](#) et la question n° [157020](#) et la question n° [82507](#).

Deuxièmement, si le sang rouge et les écoulements jaunâtres ou foncés qui le suivent apparaissent avant les pertes blanches ou le dessèchement complet et si la durée de tout cela dépasse 15 jours, vous êtes confrontée à des saignements irréguliers. Certains ulémas pensent que ceci n'est le cas que quand cette situation dure la majeure partie du mois ou tout le mois sauf deux ou trois jours. C'est le choix de Cheikh al-Islam ibn Taymiyyah et ceux qui sont d'accord avec lui et pensent que le cycle menstruel n'a pas une durée maximale. L'avis de ceux-là est le mieux argumenté.

S'il s'avère que vous êtes confrontée à des saignements irréguliers, vous avez à vous conformer

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

au cours du deuxième mois à vos anciennes habitudes. Vous observez un délai d'attente correspondant à la durée de votre cycle normal et jusqu'à l'apparition du liquide blanc (signe du recouvrement de la propreté rituelle) que vous avez évoquée dans la question. Ensuite, vous prenez un bain rituel. Si votre cycle durait normalement 10 jours avant les saignements irréguliers, vous prenez le dit bain au sortir du dixième jour et vous faites vos ablutions pour chaque prière.

Celle qui n'avait pas un cycle habituel régulier avant l'apparition des saignements normaux, doit s'efforcer à distinguer les sangs. Cela a déjà été expliqué dans le cadre de la réponse donnée à la question n° [68818](#). Nous vous conseillons de consulter un spécialiste du traitement des saignements irréguliers.

Allah le sait mieux.